

De l'exploration textométrique d'un corpus de comptes rendus de l'université de Nanterre aux pistes interprétatives sur l'évolution du genre en diachronie

From textometric exploration of a corpus of reviews to interpretative paths on the evolution of the genre in diachrony

Virginie Lethier et Ilaine Wang



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/8185>

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Référence électronique

Virginie Lethier et Ilaine Wang, « De l'exploration textométrique d'un corpus de comptes rendus de l'université de Nanterre aux pistes interprétatives sur l'évolution du genre en diachronie », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 78 | 2022, mis en ligne le 01 décembre 2022, consulté le 09 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/8185>

Ce document a été généré automatiquement le 9 avril 2023.

Tous droits réservés

De l'exploration textométrique d'un corpus de comptes rendus de l'université de Nanterre aux pistes interprétatives sur l'évolution du genre en diachronie

From textometric exploration of a corpus of reviews to interpretative paths on the evolution of the genre in diachrony

Virginie Lethier et Ilaine Wang

Introduction

- 1 Dans cette contribution, c'est à partir d'une perspective sérielle et longitudinale que nous nous proposons d'aborder les comptes rendus de conseils d'université et d'administration de Nanterre. En prenant pour observables des traits morphosyntaxiques, nous souhaitons faire émerger les évolutions du genre du compte rendu tel que pratiqué entre 1971 et 2018 à l'université de Nanterre, et en dégager une esquisse de périodisation. L'objectif de cette étude exploratoire est d'attirer l'attention d'un collectif scientifique interdisciplinaire sur des observables linguistiques qui témoignent de profils fortement évolutifs en diachronie et de les situer dans un continuum chronologique. Simultanément, il s'agit d'interroger les éléments de contexte susceptibles de constituer des facteurs de variation de la matérialité des comptes rendus étudiés. Quels sont les éléments extralinguistiques susceptibles d'éclairer les variations observables dans les comptes rendus ? Dans quelle(s) mesure(s) les jalons chronologiques qui émergent de notre corpus recourent-ils notamment l'histoire de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ?

- 2 Nous emprunterons les méthodes éprouvées de la textométrie (Heiden *et al.*, 2010) pour identifier de façon contrastive les points de rupture et les variations entre les différents textes qui composent notre corpus. Nous illustrerons la façon dont les indices quantitatifs, donnant accès au profil type d'un ensemble de textes, invitent à réinterroger et recontextualiser certains phénomènes micro-textuels témoignant d'un écart à la norme endogène au corpus.
- 3 Après avoir présenté le statut méthodologique de nos explorations et notre corpus d'étude, nous donnerons une vue synthétique sur les tendances lourdes et continues qui affectent la consistance morphosyntaxique du compte rendu en diachronie. Enfin, nous mettrons en relief les traits spécifiques de la textualité des comptes rendus (ci-après CR) de la décennie 2010 et les premières pistes interprétatives susceptibles d'expliquer ce temps de rupture.

1. Premières prises de vue sur le corpus

1.1. Contexte de la recherche

- 4 Notre étude s'inscrit dans le cadre général d'une recherche menée par un collectif interdisciplinaire qui interroge, sur la base de méthodes complémentaires, le genre du compte rendu à partir d'un même cas d'étude (les CR des conseils de l'université de Nanterre), dont les conditions de production, les enjeux et les caractéristiques sont rappelés dans la Présentation de ce numéro thématique (Dumoulin, Facq-Mellet & Sitri, *ici*).
- 5 Nous nous proposons de contribuer à ce chantier collectif par une étude empirique relevant d'une méthodologie exploratoire (ou 'corpus driven') : notre démarche consiste à faire émerger d'un corpus de comptes rendus des observables linguistiques retenus sur la base de leur profil distributionnel remarquable en diachronie (1971-2018) et non pour leur caractère *a priori* pertinent. Notre objectif est d'identifier des faisceaux de marqueurs formels qui attestent de variations significatives en diachronie et d'en dégager une chronologie de l'évolution de la textualité du compte rendu. Il s'agit ensuite d'interpréter ces observations en relation avec des données contextuelles.
- 6 En amont de cette étude, notre collectif a forgé différentes hypothèses relatives aux évolutions des contextes socio-historiques, politiques, technologiques, que le genre du compte rendu représente et transforme en retour. Sans redoubler l'exposé de ces contextes (voir Introduction), nous nous limiterons à faire un bref retour sur trois hypothèses que notre étude met à l'épreuve.
- 7 Tout d'abord, il nous apparaîtrait légitime d'observer une mutation du compte rendu sous l'effet des réformes néolibérales de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dont le mouvement s'accélère durant les années 2000. En effet, l'adoption, en 2007, de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (dite loi LRU) et le passage aux Responsabilités et compétences élargies (RCE) ont affecté en profondeur le fonctionnement et les missions de l'Université, ainsi que les rapports de force et les enjeux des conseils d'administration (Barthélémy *et al.*, 2009).
- 8 C'est ensuite la perméabilité du CR aux évolutions des technologies utilisées en vue de le monter et de le mettre en texte qu'il nous paraît pertinent d'interroger. Le passage de l'imprimé comme support d'inscription, de communication et d'archivage au

document nativement numérique, accessible et téléchargeable à partir de l'intranet, s'opère en 2008. Si le passage au numérique semble favoriser l'augmentation du nombre moyen de pages d'un CR, dans quelle(s) mesure(s) renouvelle-t-il la textualité de ce genre ? Pour sa part, le passage de la machine à écrire au traitement de texte, datant de 1988 (voir Cormier, ici), se traduit-il également par des variations des caractéristiques formelles du CR ? Si l'on suppose que les modalités technologiques mobilisées pour enregistrer les échanges du conseil (prises de notes sur site, enregistrements audio, visio) en vue de leur représentation dans le CR sont des facteurs susceptibles de favoriser une mise en texte plus ou moins synthétique des interactions, nous ne disposons d'aucune information permettant d'en dater l'emploi.

- 9 Ce sont enfin les incidences de l'externalisation de la rédaction du CR sur sa textualité que nous souhaitons explorer. Pour rappel, le CR est pris dans plusieurs « chaînes d'écriture » (Fraenkel, 2001) : sa rédaction est confiée à un scripteur, dont la copie est soumise au président de l'instance en charge de sa validation (Sitri, 2022a). De 1971 à 2013, c'est un secrétaire de séance, membre de l'université, qui assure le rôle de scripteur. À partir de 2013, la rédaction des CR est confiée à une société commerciale¹ dont les services consistent à livrer à ses clients (principalement des entreprises) des « documents professionnels ». Le caractère professionnel des écrits tiendrait, en premier lieu, aux compétences du scripteur type auquel fait appel la société commerciale, qu'elle présente dans son discours promotionnel comme un « expert des supports écrits, créateur et leader de la rédaction professionnelle² ». En l'absence d'informations précises sur le profil socio-professionnel et les conditions d'exercice³ des rédacteurs missionnés par la société commerciale, nous envisagerons la société commerciale comme un « scripteur collectif » (Delcambre, 1993) au nom duquel différents salariés sont chargés de produire des textes. Seul le nom de la société commerciale est d'ailleurs apposé sur les CR. Il nous semble important d'insister sur le fait que les pratiques des rédacteurs sont encadrées par la société commerciale : des guides prescriptifs diffusés en interne fixent un ensemble de bonnes pratiques à appliquer pour produire des documents « efficaces » et « lisibles ». *Efficacité et lisibilité* sont la pierre angulaire des normes communicationnelles par lesquelles se distingue l'écrit professionnel (Labasse, 1999) ; en cela, ces idéaux sont exploités comme argument de vente des services proposés par les agences rédactionnelles sur leur vitrine en ligne. Nous pouvons légitimement supposer que l'organisation et la surface textuelle du CR évoluent sensiblement sous l'effet du passage à des normes communicationnelles et à des modalités technologiques de réalisation professionnelle. D'autres paramètres intrinsèques à l'externalisation de la production du CR semblent également préfigurer un renouvellement de sa textualité, parmi lesquels la complexification des paramètres de la situation de communication liés à la contractualisation commerciale opérée entre une société et un commanditaire qu'il s'agit notamment de satisfaire, l'état des connaissances du scripteur sur la culture, les pratiques et le fonctionnement de l'université de Nanterre dont il est extérieur.
- 10 L'esquisse de chronologisation attendue au terme de notre étude a ainsi pour objectif d'examiner si certains de ces premiers éléments de contexte recourent (et expliquent) les temps de ruptures dégagés à partir des reliefs internes au corpus. À défaut, il s'agit d'explorer comment les ruptures observées dans notre corpus nous invitent à intégrer d'autres paramètres extralinguistiques agissants, non interrogés par le collectif à ce stade.

1.2. Un corpus-échantillon

- 11 La textométrie implique que les textes mis en corpus se présentent sous la forme des données alphanumériques (format .txt, .xml), dont la surface graphique pourra être segmentée et indexée. Cette contrainte technique implique une chaîne d'acquisition des données dont le nombre d'étapes varie en fonction de la matérialité des documents sources : pour les CR nativement numériques (2008-2018), l'étape d'acquisition se limite à une étape de conversion vers le format XML. Les CR imprimés (1970-2007), quant à eux, requièrent une chaîne de numérisation complète (scan, océrisation, correction, conversion et encodage XML). Une campagne d'acquisition de ces données est en cours : à terme, elle livrera un corpus d'étude longitudinal de données textuelles enrichies d'annotations linguistiques de haut niveau (Poudat & Landragin, 2017) dont la granularité et la finesse sont testées et discutées à partir d'études exploratoires telles que cette contribution.
- 12 Dans l'intervalle, la constitution du corpus-échantillon destiné à servir de matériaux d'analyse pour sonder l'évolution en diachronie des CR a été guidée par des critères pragmatiques plus qu'idéels. Notre méthode d'échantillonnage a consisté à tirer profit des données textuelles déjà établies pour les fins de précédentes études (i.e. Lethier & Wang, 2019), à savoir : l'intégralité des CR publiés de 2008 à 2018, 35 CR publiés entre 1971 et 1975, 61 CR publiés entre 1980 et 1985. Ce premier jeu de données a été complété par des coups de sonde destinés à couvrir les décennies 1990 (1991-1999) et 2000 (2004-2009).
- 13 Notre corpus d'étude met ainsi en série 253 CR : sa taille substantielle, qui avoisine deux millions d'occurrences, autorise des analyses statistiques robustes⁴. Celles-ci seront menées à partir d'une partition des textes en fonction de la décennie de leur production, et s'appuieront sur le calcul de l'analyse des spécificités⁵ (Lebart & Salem, 1994).

Tableau 1 : Caractéristiques du corpus-échantillon

	Nbre de CR	Taille (en nombre d'occurrences)	Nombre moyen d'occurrences par CR
1970	35	139 507	3 986
1980	61	273 659	4 486
1990	19	86 115	4 532
2000	47	510 091	10 853
2010	91	988 249	10 860
Total	253	1 997 621	

- 14 Ainsi configuré, ce corpus-échantillon permet d'effectuer des coups de sonde représentatifs de tranches chronologiques larges sur une période d'un demi-siècle, ayant pour borne de départ la création de l'université Paris 10 et pour borne de fin l'année 2018, date de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi

ORE). Durant cette période, on notera que l'université de Nanterre a connu onze mandats de présidence⁶.

1.3. Du cumul des indices quantitatifs aux parcours interprétatifs

- 15 Afin de faire émerger les tendances lourdes qui traversent le corpus d'étude, nous avons procédé à un examen de la ventilation des catégories morphosyntaxiques, telles qu'issues d'une annotation linguistique automatique⁷. En effet, nous avons fait le choix de reporter provisoirement notre examen du niveau du vocabulaire, plus sensible aux variations d'ordre conjoncturel. Nos relevés ne portent ainsi pas sur un découpage de la surface textuelle en formes graphiques, mais sur les catégories morphosyntaxiques dont elles relèvent :

Tableau 2 : Vue sur l'étiquetage opéré par TreeTagger

Surface graphique	Codes morphosyntaxiques
Le Président ouvre la séance.	DET :art NOM VER :pres DET :art NOM SENT

- 16 Dans le cadre d'un pré-examen du corpus, nous avons tout d'abord examiné le profil distributionnel des catégories grammaticales traditionnelles (adjectif, adverbe, conjonction, déterminant, nom, préposition, verbe). De cette analyse à gros grain, il ressort une scission chronologique du corpus en deux périodes, qui repose sur le glissement d'un style nominal à un style verbal. En effet, si les noms communs apparaissent suremployés⁸ de 1970 à 1990, les verbes s'imposent durant la période 2000-2010. Confirmant ce découpage en deux périodes, les adverbes, traditionnellement associés au pôle verbal, présentent un profil similaire à celui des verbes. Du côté du pôle nominal, les déterminants et les prépositions sont en suremploi en 1990 et en 2010, sans attester de profils significatifs (au sens statistique) en 2000.

Figure 1 : Distribution des adverbes, noms, verbes dans les parties chronologiques du corpus



- 17 On remarquera que l'esquisse de chronologisation obtenue à partir de l'analyse des catégories grammaticales recoupe celle issue d'une observation du format des CR (voir tableau 1) : en effet, si la taille moyenne d'un CR est inférieure à 5 000 occurrences de 1970 à 1990, elle double soudainement pour atteindre les 11 000 occurrences en 2000, décennie durant laquelle se joue notamment le passage au numérique.
- 18 L'interprétation de la tension entre les pôles verbal et nominal, phénomène fréquemment observé dans les études de corpus clos⁹, présuppose d'être construite en

tenant compte du type de discours et du genre étudiés. Sur le plan méthodologique, elle implique le cumul et la confrontation de prises de vues sur la matérialité textuelle, étudiée à partir d'observables de différents niveaux de granularité. L'accumulation et la confrontation des prises de vues effectuées ont notamment pour enjeu un déplacement des observables, qui doivent eux-mêmes être interrogés, car ils ne sont ni « objectifs » ni « naturels » (Branca-Rosoff, 1999b).

- 19 Ci-dessous, nous synthétiserons les principales pistes interprétatives issues de notre parcours d'exploration du corpus, en veillant à retracer le cheminement propre à une lecture différentielle du corpus nourrie par des normes qui lui sont endogènes.

2. Autour de quelques tendances lourdes et continues en diachronie

2.1. Vers le primat du discours indirect à partir de 2000

- 20 Pour interpréter le profil croissant des verbes observé à partir des années 2000, nous avons répertorié les formes verbales (sous forme de lemmes) suremployées dans chaque partie chronologique du corpus par rapport aux autres. Le tableau 3 présente, par ordre décroissant d'indice de spécificité, les verbes significativement suremployés pour chaque période.

Tableau 3 : Liste des verbes suremployés par partie chronologique

	Liste des verbes sur-employés significativement (seuil : 2)
1970	penser, remarquer, restreindre, adopter, étudier, falloir, faire, demander, inviter, assister, soulever, choisir, rejeter, émettre, désigner, être, lever, paraître, appartenir, lire, convoquer, aimer, reprendre, exiger, retirer, examiner, inquiéter, réunir, rédiger, décider, prévoir, craindre, laisser, diffuser, prendre, arrêter, priver, entraîner, renvoyer, appliquer, tenir, siéger, exercer, informer, accorder, établir, retenir, accepter, donner, adjoindre, qualifier, enseigner, proposer, prononcer, élever, éviter, suspendre, supporter, voter, énoncer, dépendre, déplorer, fonctionner, annuler, considérer, juger, imposer, obliger, délibérer, sommer, gagner
1980	adopter, penser, falloir, vouloir, voir, concerner, être, accepter, rénover, admettre, croire, remarquer, obtenir, régler, donner, payer, regretter, fixer, risquer, prévoir, acquérir, verser, nommer, réserver, former, paraître, dire, prendre, distribuer, tenir, essayer, désirer, examiner, laisser, trouver, suivre, attribuer, lever, sentir, diriger, émaner, étudier, maîtriser, accomplir, déboucher, déléguer, choisir, perdre, enseigner, réaffirmer, habiliter
1990	adopter, prévoir, falloir, soumettre, signaler, joindre, rénover, rappeler, établir, apparaître, paraître, inquiéter, condamner, approuver, autoriser, fléchir, attribuer, provenir, lever, destiner, adresser, considérer, refuser, situer, envisager, attendre, financer, contenir, représenter, suggérer, parvenir, fonder
2000	avoir, répondre, déclarer, expliquer, annoncer, pouvoir, aller, procéder, demander, exposer, revenir, faire, dénoncer, rentrer, poser, vouloir, exister, bloquer, proposer, organiser, avancer, discuter, partir, soutenir, compter, souhaiter, trouver, fonctionner, remonter, parler, contester, valider, être, émaner, insister, installer, gérer, comprendre, négocier, condamner, empêcher, tenter, traiter, consommer, refuser, affirmer, dire, appeler, chercher, servir, ouvrir, retirer, retrouver, valoir, écrire, envoyer, mandater, utiliser, décider, approfondir, montrer, saisir, justifier, supprimer, voter, interroger, venir, déplacer, réunir, toucher, abonder, formuler, affecter, transformer, différencier, rencontrer, distribuer, placer
2010	exprimer, souligner, être, approuver, enquêter, confirmer, indiquer, représenter, convenir, mener, réaliser, évoluer, porter, accompagner, constituer, suppléer, noter, déployer, disposer, convenir, lancer, dédier, saluer, élever, permettre, conduire, présenter, renforcer, répéter, savoir, évoquer, identifier, bénéficier, consolider, stabiliser, améliorer, progresser, observer, couvrir, solliciter, viser, générer, atteindre, mobiliser, mentionner, nourrir, travailler, mettre, financer, vérifier, anticiper, confier, construire, augmenter, passer, rejoindre, coûter, estimer, agir, accueillir, ajouter, sélectionner, signaler, achever, communiquer, évaluer, engendrer, remettre, sembler, contrairement, entamer, consister, intégrer, ajuster, percevoir, accroître, coordonner, lier, réfléchir, réjouir, valoriser, juger, témoigner, reporter, avérer, espérer, afficher, produire, rapprocher, enregistrer, interroger, recenser, ventiler, réduire, inciter, acter, épuiser, clarifier, continuer, requérir, devenir, baser, mesurer, rester, demeurer, opérer, préciser, maintenir, assumer, contribuer, reposer, quitter, poursuivre, corriger, doter, débiter, fournir, publier, dater, féliciter, positionner, douter, figurer, susciter

- 21 La poussée des verbes à partir de 2000 apparaît principalement marquer une évolution des modes de représentation du discours autre (Authier-Revuz, 2020). En effet, le tableau 3 pointe prioritairement le poids grandissant, dans les années 2000 et 2010, des verbes susceptibles d'opérer en contexte comme des introducteurs de discours autre, nécessairement appelés par le discours indirect : l'hypothèse d'une systématisation du discours indirect (Sitri, ici) apparaît confirmée et son ancrage en diachronie précisé.
- 22 De notables variations des verbes privilégiés pour mettre en scène le discours autre se donnent à lire. Trois mouvements peuvent être dégagés en diachronie.
- 23 D'une part, une tendance à l'explicitation de l'acte discursif à l'origine du contenu représenté. Si, de 1970 à 1990, sont suremployés des verbes de pensée (*penser, remarquer, croire, considérer*), ce sont des verbes de parole (VdP) au sens strict (*déclarer, expliquer, annoncer, demander, etc.*) qui prédominent dès les années 2000. Les formes

privilegiées en 2010 relèvent de cette même catégorie : *exprimer, souligner, (s')enquérir, confirmer, indiquer, noter, répéter, évoquer*.

- 24 D'autre part, on observe un recul de la classe des verbes d'affect et plus particulièrement des verbes qui renseignent l'attitude émotionnelle dysphorique du locuteur source (l) par rapport au contenu représenté. Dès 2000, refluent les verbes *déplorer, (s')inquiéter, regretter, craindre*, qui étaient suremployés de 1970 à 1990.
- 25 Suivant la même trajectoire que les verbes d'affect dysphorique, les modalisations des verbes introducteurs du discours autre se raréfient, à l'instar de "*tenir à + VdP*" qui exprime l'attitude émotionnelle de l. L'évitement des modalisations pourrait témoigner d'une quête d'économie linguistique en vue d'optimiser la lisibilité du texte ; dans les guides rédactionnels¹⁰, la phrase courte, privilégiant un vocabulaire concis et des constructions simples, est érigée comme norme qualitative.
- 26 En nous signalant que prévalent, en 2000 et 2010, des tendances déficitaires d'emploi des modalisations affectives et des verbes d'affect dysphoriques, la statistique nous invite à prêter attention aux contextes d'emploi qui s'inscrivent à rebours de ces tendances. Dit autrement, la statistique nous alerte sur le caractère irrégulier de la séquence ci-dessous, dans laquelle le scripteur sélectionne tour à tour deux formes verbales généralement absentes dans les CR à partir des années 2000. Comment expliquer ces écarts à la norme statistique ?

[1] [Madame B.] s'inquiète par ailleurs du temps que les services informatiques vont pouvoir consacrer à l'avancement d'autres dossiers que celui de la mise en place de la carte IZLY.

Le Président tient à rassurer Madame B. en précisant que la feuille de route de la mise en place de la carte IZLY est bien établie et que tout devrait se passer sans difficulté. (2015-06-08)

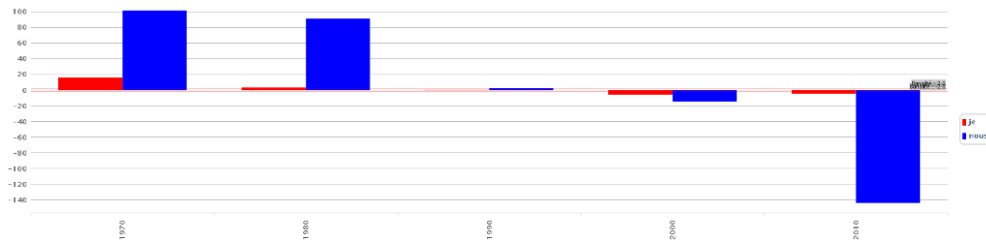
- 27 En [1], le verbe d'affect dysphorique et la modalisation affective nous semblent présenter la particularité d'œuvrer comme des ressources argumentatives qui construisent l'éthos de l'institution universitaire, et plus particulièrement de son autorité, incarnée en la personne du « Président ». L'hypothèse selon laquelle l'emploi des modalisations volitives et affectives varierait fortement en fonction de l'identité statutaire de l reste à confirmer¹¹. Dans l'attente, nous avons observé que les verbes d'affect euphorique – qui, eux, connaissent un profil croissant en diachronie –, sont positivement corrélés au statut présidentiel : dans les CR, le président d'université est celui qui est prioritairement habilité à se réjouir.
- 28 En nous inspirant des travaux de C. Oger selon laquelle « l'expression des émotions [...] s'efface en même temps que refluent les marques d'un discours personnel d'une part, le registre polémique d'autre part » (2021 : 293), nous examinerons à présent si le recul des verbes d'affect dysphorique accompagne un mouvement de désinscription énonciative (Rabatel, 2004).

2.2. Des indices d'un mouvement de désinscription énonciative

- 29 En analyse du discours, les pronoms personnels sont habituellement des observables précieux de la façon dont les traces les plus manifestes de la subjectivité du locuteur sont assumées ou gommées. Or, dans un genre du tenant lieu tel que le CR, dans le cadre duquel les pronoms personnels se rapportent à l'énonciation de l, néanmoins

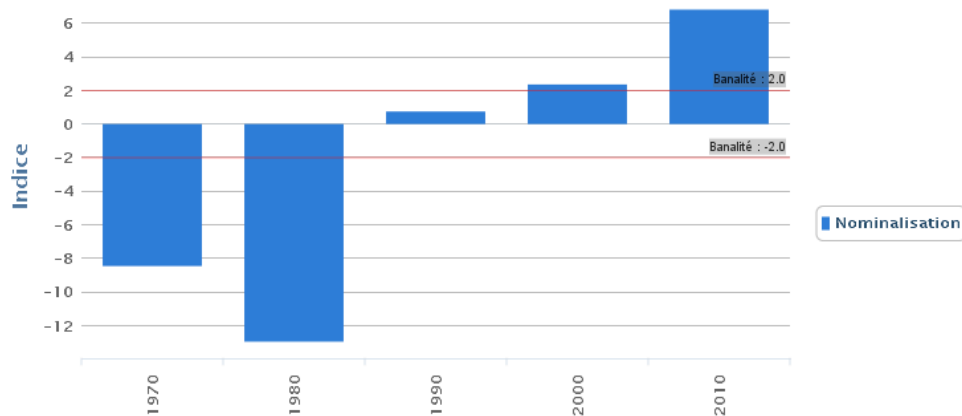
enchâssée dans l'énonciation de L (voir Sitri, ici), cette première entrée demande à être dépassée. Dans notre corpus d'étude, les pronoms personnels présentent un profil décroissant en diachronie et sont déficitaires à partir de 2000. Leur profil reflète, en premier lieu, la raréfaction du discours direct (DD).

Figure 2 : Distribution des lemmes je et nous dans les parties chronologiques du corpus



- 30 Étudier les empreintes d'une désinscription énonciative de L en diachronie implique dès lors d'interroger d'autres plans, tels que celui de la référence nominale. Le pré-examen des catégories grammaticales du corpus ayant acté une tendance décroissante d'emploi de la catégorie nominale à partir des années 2000, nous avons donc examiné les noms présentant un profil excédentaire dans les partitions 2000 et 2010.
- 31 Nous avons ainsi concentré notre attention sur les observables du pôle nominal qui, à rebours du profil déficitaire d'emploi de la catégorie des noms, voient leur fréquence s'envoler précisément à partir de 2000. Ces observables ont en commun de créer l'illusion que la référenciation de l'objet du discours s'opère indépendamment de la situation d'énonciation du locuteur et de sa subjectivité.
- 32 C'est tout d'abord le cas des nominalisations, ressort argumentatif de premier plan qui présente la relation entre deux termes (nom + complément du nom) comme nécessairement existante. À en juger par l'étude de la ventilation des occurrences répondant au patron « article défini + nom + préposition + article + nom », les nominalisations sont sous-employées de 1970 à 1990 pour évoluer, dès les années 2000, vers un suremploi continu. Remarquons que la quête d'une expression concise¹² et/ou de l'économie linguistique constitue certainement un terrain favorable au développement des nominalisations, qui condensent une phrase verbale complète en un groupe nominal, lui-même susceptible de devenir le thème d'un nouveau rhème.

Figure 3 : Distribution des nominalisations dans les parties chronologiques du corpus



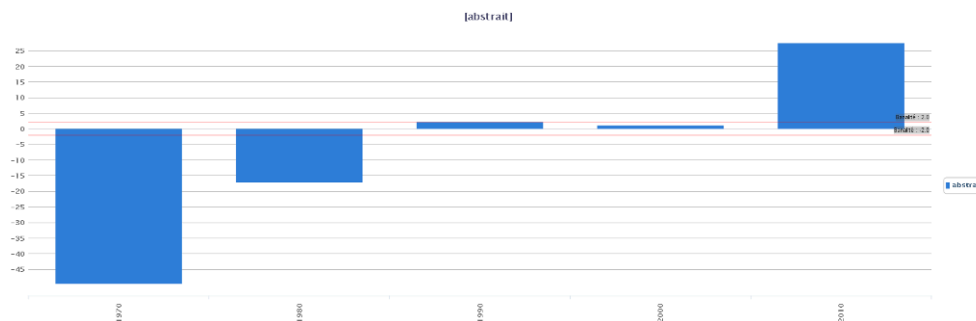
- 33 Durant la décennie 2010, le profil excédentaire des nominalisations profite prioritairement à des constructions renvoyant à des procès événementiels :

[2] Monsieur J. annonce que lorsque le dossier relatif à la refonte de la politique des langues sera mûr, il sera présenté au Conseil d'Administration. (2013-11-25)

[3] Produire des Moocs et attirer de nombreux apprenants a participé à l'amélioration de l'attractivité des disciplines (2014-07-07).

- 34 Tout comme dans le rapport d'activité (voir Dumoulin, ici), les nominalisations participent à exhiber, avec la force argumentative du préconstruit, la dimension agissante et la nature productive de l'université. Se dire productif et agissant apparaît être un enjeu à partir de la décennie 2010, à en juger par les verbes suremployés dans cette période chronologique (voir tableau 3). Ceux-ci renvoient en effet au martèlement de l'action (*mener, réaliser, conduire, construire, agir*), qui est prise en tension entre continuité (*continuer, poursuivre, achever*) et changement (*améliorer, augmenter, renforcer*). Notons la coïncidence entre ces formes verbales, qui opèrent un « cadrage positif » et celles pointées comme massivement présentes dans d'autres corpus (médiatiques, institutionnels) construits pour étudier les marques discursives de l'idéologie néolibérale¹³.
- 35 Le deuxième type de noms à résister au profil décroissant de la catégorie grammaticale nominale correspond aux noms abstraits, que nous avons identifiés sur la base de leurs suffixes¹⁴. De cette classe d'analyse, il ressort que, dès 1990, les noms abstraits prennent le pas sur les noms concrets.

Figure 4 : Distribution des noms abstraits dans les parties chronologiques du corpus



- 36 Au sein de la catégorie des noms abstraits, les formes qui présentent les plus forts suremplois correspondent à des noms collectifs humains (Lecolle, 2019), parmi lesquels *administration* (45,7), *gouvernance* (22,5), *présidence* (20,22), *vice-présidence* (20,1). La prégnance de ces formes pourrait suggérer une évolution des conditions de circulation des CR : des énoncés décontextualisés seraient aptes à être repris indépendamment de leur contexte initial d'énonciation. Si cette hypothèse est à vérifier, le profil croissant des noms collectifs humains véhicule une conception fonctionnelle et désincarnée de l'université. On comparera ainsi les exemples ci-dessous :

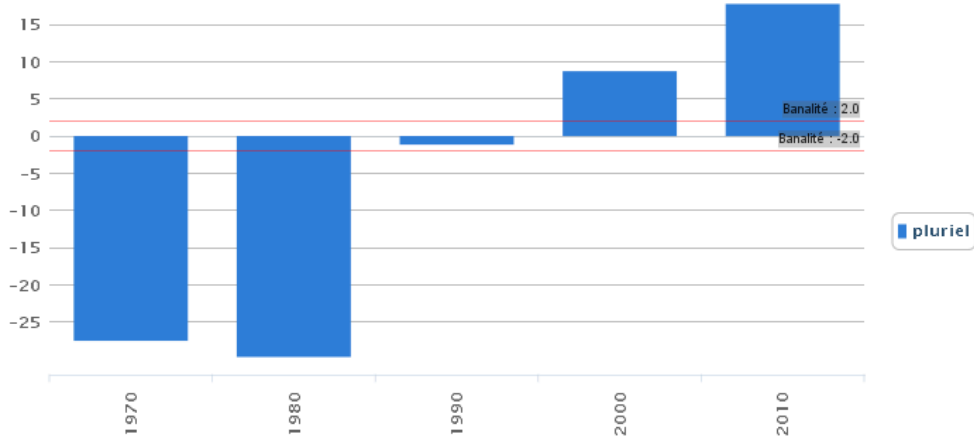
[4] Cependant la position du Président est claire et suite à la lettre du Directeur des Enseignements supérieurs, il est rigoureusement impossible d'envisager de délivrer des licences universitaires de Technologie au-delà de la présente année universitaire. (1988-12-12)

[5] D'une manière générale, la position adoptée par la Présidence est celle d'un maintien de l'emploi scientifique à travers les postes d'ATER et

notamment la possibilité de recruter des doctorants sur des quotités à 50 %
[...] (2007-04-30)
[6] Il en va de même pour la mention de la DRED dans la lettre de mission de la vice-présidence en charge de la politique internationale. (2016-10-24)

- 37 Il paraît intéressant de développer cette piste interprétative en considérant les noms au pluriel¹⁵, qui présentent un profil croissant, dès 1990, dans les CR :

Figure 5 : Distribution des noms communs pluriels dans les parties chronologiques du corpus



- 38 La croissance de la marque du pluriel masque celle, en 2000 et 2010, des noms d'agent (exemple : *administrateurs*), des noms relationnels qui indiquent des relations sociales entre humains non apparentés (*usagers, associés*), ainsi que des noms collectifs humains fonctionnels (Lecolle, 2019) parmi lesquels *équipes, autorités, centres, tutelles, services*. La marque du pluriel témoigne de l'exhibition de collectifs qui, sur la base d'une visée commune, se définissent, se délimitent, mais surtout s'agrègent. On notera en effet dans les exemples ci-dessous le caractère systématique de la coordination des noms collectifs et/ou des noms pluriels, qui exhibent leurs interrelations. Leurs actions conjointes seraient transcendées par un enjeu mis en scène comme partagé, évident, nécessairement existant : le « fonctionnement de l'université ».

[7] Il remercie le Président et les services administratifs, avec qui il estime avoir bien travaillé et en bonne intelligence, la DFC, ainsi que l'ensemble des administrateurs. Des désaccords ont existé, mais ont été exprimés, ce qui est essentiel dans le fonctionnement de l'Université. (2014-12-15)

[8] Ces sujets ne sont pas purement administratifs : ils sont au cœur du fonctionnement de l'université et intéressent donc les administrateurs. Les relations entre l'ordonnateur et le comptable, entre les services centraux et les composantes de l'université et entre les métiers et les services financiers sont autant de points qui sont au cœur de la préparation du compte financier. (2015-05-30)

3. La décennie 2010, un temps de ruptures

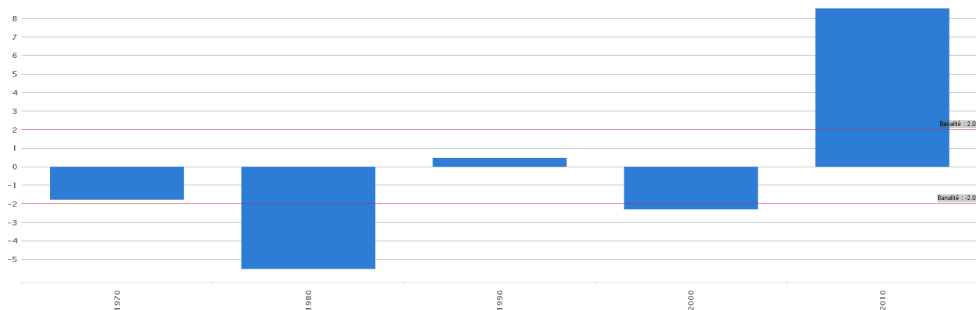
- 39 En vue de confirmer (ou d'infirmer) le mouvement de désinscription énonciative observé sur le plan de la référence nominale, nous nous sommes enfin tournées vers les plans de la référence verbale et de la connexion entre syntagmes et propositions. Loin

de témoigner d'une tendance continue, l'analyse de ces plans pointe la singularité de la décennie 2010, durant laquelle s'opère un renouvellement profond de la textualité du CR.

3.1. De l'évolution des temps verbaux en 2010

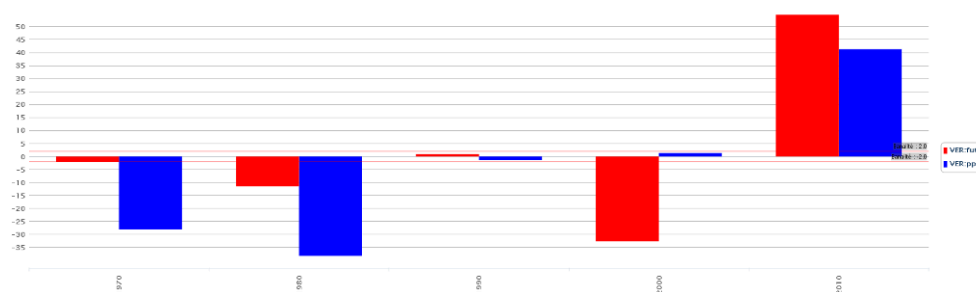
- 40 Du point de vue théorique, pour certains auteurs (voir Rabatel, 2004), la désinscription énonciative tendrait à se signaler par un faisceau de marqueurs formels cooccurrents, parmi lesquels des énoncés génériques, des infinitivations, ainsi que des impersonnalisations et des passivations. Dans notre corpus, on aurait donc pu s'attendre à relever une tendance au suremploi de ces observables à partir de 2000, qui aurait confirmé la dynamique progressive et graduelle renseignée par l'examen du plan de la référence nominale.
- 41 Or, le profil des constructions impersonnelles (*il est à + verbe à l'infinitif/il convient de*) n'est nullement progressif. Présentant des indices déficitaires ou non significatifs entre 1970 et 2000, les constructions impersonnelles connaissent un brutal suremploi en 2010 :

Figure 6 : Distribution des principales constructions impersonnelles dans les parties chronologiques du corpus



- 42 Même constat du côté des temps verbaux : l'analyse des temps spécifiques à chaque partition chronologique signale la singularité de la décennie 2010. Cette singularité n'est pas liée aux observables que sont l'infinitif ou le présent¹⁶, qui partagent des profils non significatifs dans notre corpus. Si la décennie 2010 apparaît un temps de ruptures, c'est en raison d'un pic d'emploi des verbes au participe passé et au futur.

Figure 7 : Distribution du futur et du participe passé dans les parties chronologiques du corpus



- 43 Le suremploi du participe passé est à interpréter comme l'indice d'une augmentation de l'emploi des structures passives, ainsi que le corrobore l'examen du profil distributionnel du schéma syntaxique prototypique de la voix passive¹⁷. Le passif est

ainsi privilégié à partir de 2010 : par la voix passive, l'accent est déplacé sur le résultat, l'action faite, au détriment de l'agent de l'action, dont la présence tend à être effacée. La focale mise sur l'action réalisée a pour corollaire un recours massif au passé composé, qui met en relief l'accompli :

[9] Une réunion a été prévue avec les différents services parties prenantes dans la réforme (le SUIO pour la mise en ligne, la DEVE pour la saisine sur le portail master, la DGA formation pour les capacités d'accueil et le calibrage) afin de voir sur quel rétro planning travailler, pour un vote en janvier.

Une communication a également été faite auprès des responsables de formation pour améliorer la prochaine campagne ; en effet, actuellement, les admissions en master dépendent de différentes procédures. (2017-11-13)

[10] En début d'année 2014, une charte du savoir-vivre ensemble a été élaborée. Elle est présente sur le site Internet et dans tous les livrets d'accueil remis aux nouveaux embauchés et aux étudiants. Par ailleurs, un travail a été mené avec la médecine du travail dans le domaine des risques psychosociaux. L'université a également œuvré à la mise en place d'un schéma directeur handicap. En outre, elle a souhaité renforcer les formations des personnels, notamment en vue de la préparation des concours. La NBI (nouvelle bonification indiciaire) a été améliorée. [...] La présentation du rapport annuel d'activité achevée, le Président ouvre le débat sur l'ensemble des points qui ont été présentés. (2015-03-30)

- 44 La poussée du passif dans la décennie 2010 conforterait nos observations émises dans le cadre de l'examen du profil des nominalisations et de notre analyse des verbes d'action sur-employés durant cette décennie (voir 2.2). La place grandissante de l'action effectuée et du résultat, que le CR consigne, refléterait notamment celle de la pratique du rapport d'activité en conseil d'administration, temps d'échanges où la rationalisation de l'activité devient prégnante.
- 45 Pour interpréter le suremploi du futur à partir de 2010, nous avons procédé à un examen systématique des occurrences du futur dans le sous-corpus de cette décennie. Il en ressort que le futur revêt massivement une valeur modale injonctive. Deux régularités d'emploi ont retenu notre attention. On observe, premièrement, une tendance forte à la non-prise en charge de la contrainte. À l'expression de la coercition est préférée la mise en scène du devoir. Observons d'ailleurs que le verbe au futur témoignant du deuxième plus fort indice de spécificité en 2010 est précisément... *devoir*¹⁸.

[11] Toutes les données disponibles alimenteront la GED d'ici le mois de juin. Les responsables de formation devront déposer en septembre 2018 un dossier complet présentant une analyse de l'existant, à partir du modèle en ligne sur le site du HCERES. (2017-02-27)

- 46 Deuxièmement, on remarque une tendance à la non-prise en charge de la responsabilité du contenu propositionnel, présenté sous l'angle d'une relation de nécessité. Dans l'extrait [12], le Président ne contraint pas par sa propre volonté à « consolider le projet » ou à « garantir la bonne réalisation du contrat » : il se limite à rapporter ces actions à un cadre de nécessité, porté par la structure impersonnelle « il conviendra de »¹⁹. L'énonciateur apparaît dès lors paradoxalement désengagé du « discours d'engagement » (Bendinelli, 2012 : 373) qu'il construit.

[12] Le Président indique que l'appel à projets relatif à l'action PIA2, dont le lancement est prévu pour la 2^{ème} quinzaine de 2014, devrait sortir

incessamment. [...] En novembre, **il conviendra** de consolider le projet, afin de lui donner la forme d'un dossier de pré-sélection, pour être prêts à la mi-janvier. Si cela vaut aujourd'hui la peine de se lancer dans le PIA2, c'est parce que c'est très une belle manière d'amplifier tout ce qui s'est conduit au cours des deux dernières années autour du PRES Paris Lumières. [...] Un autre chantier de taille devra être mené à bien dans les prochaines semaines, celui de la mise en œuvre du contrat quinquennal. **Il conviendra** en outre de garantir la bonne réalisation du contrat LMD3, en capitalisant sur les succès de ces derniers mois. (2014-09-29)

- 47 Faut-il lire dans ces régularités d'emploi du futur tangibles à partir de 2010 la marque de la situation paradoxale d'une institution universitaire soumise à la double contrainte de l'injonction d'autonomie et de contrôle ?
- 48 Une autre piste interprétative apparaît pouvoir être avancée pour expliquer la préférence soudaine donnée au couple verbal participe passé/futur, et qui serait à relier à l'externalisation de la rédaction des CR opérée en 2013. Dans des guides rédactionnels traitant du CR en contexte professionnel²⁰, nous avons en effet observé que deux modèles de compte rendu sont distingués sur la base de leur objectif : l'un vise à « raconter les échanges auxquels n'assistent pas les salariés » (Bélorgey, 2019 : 156) ; l'autre, dit « compte rendu actif » (*ibid.*), a pour objectif de « résumer les décisions prises » (*ibid.*). Selon nous, au-delà du seul point de vue pragmatique, ces modèles rédactionnels divergent en de nombreux points : ils reflètent et charrient des représentations très distinctes des usages du CR, de la communication au travail, et plus largement, des relations professionnelles. D'un côté, le CR est envisagé comme une chambre d'enregistrement des échanges menés par un collectif restreint, auxquels pourra accéder une communauté élargie. De l'autre, le CR « actif » est envisagé comme une chambre d'enregistrement de décisions, qui doivent (ou peuvent) être portées à la connaissance de tous. Par ailleurs, les mêmes guides rédactionnels invitent le scripteur à utiliser des canevas pour organiser sa prise de notes durant la réunion. Ces canevas distinguent trois éléments : les informations (ou « faits marquants »), les échanges (« réactions »/« questions »), et enfin les décisions prises (« plan d'action »/« suite à donner »). En fonction du modèle de CR que vise le scripteur, il accordera une place plus ou moins grande à chacun de ces trois éléments : dans le cas d'un « compte rendu actif », le scripteur donnera le primat aux faits marquants et au plan d'action, au détriment des réactions. Dans ce cadre, le scripteur sélectionnera logiquement les temps verbaux du passé composé et du futur. Dans l'attente d'enquêtes approfondies relevant d'une socio-anthropologie de l'écrit (entretiens, observations), on se limitera ici à émettre l'hypothèse selon laquelle l'évolution des temps verbaux observés durant la décennie 2010 témoignerait d'une imprégnation de certaines caractéristiques prototypiques du modèle du CR décisionnel (ou « actif ») pratiqué dans le monde de l'entreprise (voir Mellet ici).

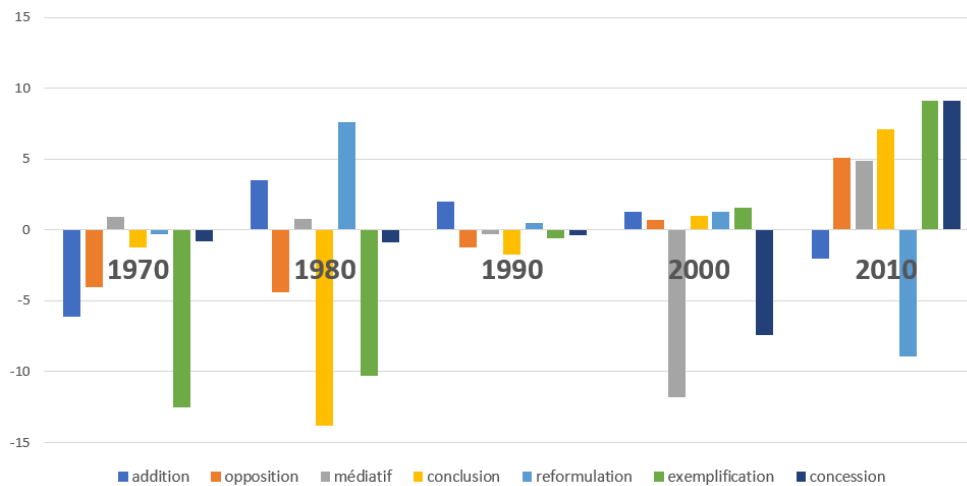
3.2. Une montée en puissance des connecteurs en 2010

- 49 Invitées par l'analyse des catégories grammaticales à interroger la progression des adverbes en 2000 et 2010, nous nous sommes enfin livrées, compte tenu du caractère « fourre-tout » de cette dernière catégorie issue des grammaires traditionnelles à une étude des connecteurs, tels qu'entendus en linguistique textuelle. En nous inspirant notamment des propositions de J.-M. Adam (2005), nous avons ainsi examiné la façon

dont les connecteurs argumentatifs, les organisateurs textuels et les marqueurs de prise en charge énonciative se ventilaient en diachronie.

- 50 La figure 8 présente la ventilation des observables qui attestent des profils les plus significatifs dans notre corpus, à savoir : les connecteurs d'opposition, de concession, d'illustration et d'exemplification, de reformulation, les organisateurs textuels additifs²¹ et linéaires de conclusion, ainsi que les marqueurs de cadre médiatif.

Figure 8 : Distribution des connecteurs (addition, opposition, conclusion, reformulation, exemplification, concession, médiatif) dans les parties chronologiques du corpus



- 51 On remarquera la singularité de la décennie 2010, lors de laquelle tous les connecteurs permettant de renforcer la cohérence pragmatico-sémantique du CR sont en suremploi. En effet, les seuls connecteurs qui présentent un profil déficitaire sont les marqueurs d'addition et les marqueurs de reformulation : leur évitement à partir de 2010 dénoncerait l'intensification de la recherche d'une formulation précise et concise.
- 52 La systématisation du marquage des tours de paroles et des liens sémantiques entre syntagmes et propositions pourrait être reliée à une stratégie de renforcement de la lisibilité²². Alors que l'un des enjeux des discours produits en contexte institutionnel est en effet d'atténuer la dissonance et la conflictualité (Oger & Ollivier-Yaniv, 2006), il s'agit également de penser ce que certains connecteurs suremployés en 2010 participent à invisibiliser.
- 53 On se focalisera sur la très forte et brutale progression des marqueurs de concession à partir de 2010 et sur la corrélation entre cette classe de marqueurs et le statut présidentiel. L'observation systématique des contextes d'emploi des concessifs indique que ces derniers sont principalement employés dans le cadre d'une représentation du discours du président d'université. Que l'on envisage ces connecteurs initialement présents dans le discours de l et conservés par L ou comme des ajouts opérés par L²³, ils œuvrent à la construction d'un éthos d'un gestionnaire raisonné et précautionneux :

[13] Le Président indique qu'il ne partage pas tout à fait ces propos. Certes, le budget est prudent, mais l'université est aussi un établissement RCE, et la prudence s'impose afin qu'il continue à effectuer ses propres choix et ses arbitrages en matière de formation et de recherche. (2014-11-24)

[14] Le Président remercie et félicite l'agent comptable, la DFC et les équipes impliquées dans le travail qui a abouti à la certification. Il est en effet extrêmement satisfaisant que les comptes soient certifiés dès la première

année avec une seule réserve, laquelle est exogène. Mais bien entendu, il convient de maintenir la vigilance dans ce domaine, au regard des évolutions possibles. (2013-05-21)

- 54 On s'arrêtera ensuite sur le profil des marqueurs médiatifs (Coltier & Dendale, 2004), qui correspondent principalement à des marqueurs de modalisation en discours second (Authier-Revuz, 2020). En corpus, pour apparaître le plus souvent dans un tour de parole relativement long, ces marqueurs assurent des fonctions pragmatico-sémantiques variables. Par exemple, « selon », moins que de marquer la continuité d'un tour de parole, paraît mettre en relief – et à distance – une opinion à dimension polémique. Dans les deux exemples ci-dessous, le surmarquage de l par « selon » survient dans la phrase suivant directement la mention initiale de la source l.

[15] Madame B. estime qu'un redoublant ne régresse pas en un an ; il n'y a donc aucune raison qu'il repasse par une barrière sélective. Selon Madame B., un étudiant de L3 n'est pas prioritaire sur un étudiant redoublant de M1. Le redoublement est un droit important. (2017-11-13)

[16] Monsieur C. souhaite réagir sur l'objectivité prétendue de la sélection. Selon lui, on ne peut prétendre, à travers une lettre de motivation ou à travers les notes, comprendre les trajectoires des étudiants. De nombreuses expériences individuelles et collectives à l'Université montrent que les notes obtenues au baccalauréat ne déterminent qu'en partie la réussite ; l'intérêt pour la formation est primordial dans la motivation et la réussite. (2018-03-12)

- 55 Que « selon » soit sélectionné pour mettre à distance une opinion polémique ressort d'ailleurs de l'examen de ses cooccurrents principaux. En effet, parmi eux, figure en bonne place l'adverbe « ne » : celui-ci correspond potentiellement à un marqueur de négation polémique (Krieg-Planque, 2012 : 211), qui indique une interaction avec un « déjà-dit », une réponse à des discours passés ou à venir.
- 56 De son côté, le marqueur « pour » a pour principaux cooccurrents des adjectifs axiologiques (*important, urgent*) ; il tend à être employé dans le cadre d'échanges dont la dimension conflictuelle est explicitée dans le cotexte droit, qui procède à une disqualification de l'intervention introduite par « pour ». En [17] et en [18], les interventions de Monsieur C. et de Monsieur R. sont ainsi recatégorisées comme des productions discursives dont est dénoncée l'inadéquation aux normes supposées du débat en contexte de CA, parce que non constructives (« ces propos stériles ») et/ou abusives (« une attaque *ad hominem* »).

[17] Pour Monsieur C., Monsieur B. et R. exercent une violence institutionnelle sur les étudiants via l'application de la sélection. Certes, ces tags sont répréhensibles par la loi, mais il pense qu'il y a deux poids, deux mesures. Il estime que ces tags ne sont pas forcément injustes.

Monsieur F. estime que ces propos stériles ne sont pas utiles et propose de poursuivre l'ordre du jour. (2018-06-18)

[18] Pour Monsieur R., il est compliqué d'intervenir dans ce débat, car de nombreuses questions se posent ; la question de fond, qui concerne la justice sociale, ainsi qu'un problème de gouvernance, qui a déjà été évoqué dans la période douloureuse précédente. Monsieur R. est sidéré de la manière dont le Président traite la situation actuelle. [...]

Le Président note une attaque *ad hominem* systématique de la part de Monsieur R. (2018-12-10)

- 57 Le marqueur « pour » tendrait à introduire une proposition que l ou L (se) représente comme une « vision singulière » (Coltier & Dendale, 2004 : 50), en cela qu'elle ferait écart aux normes du débat qui sont celles de l ou de L. Sur la base de cette régularité observée à l'échelle du palier contextuel (Rastier, 2011) qu'est notre corpus, l'interprétation de certains contextes d'emploi est donc appelée à être revisitée. On trouvera ainsi dans l'exemple [19] une proposition introduite par « pour », qui présente la particularité de ne pas être suivie d'une disqualification explicite par le Président dans le contexte droit. Dans le contexte gauche, on note que la « protestation » initiale de Mme U. donne lieu à un échange devenant progressivement vif (« débat périmé », « discours moralisateurs ») avec trois membres du conseil, qui partagent de s'opposer à la position de Mme U. Que la troisième intervention de Mme U. soit marquée par « pour » nous semble dénoncer un point de vue attribuable à L, qui signifierait, par le choix de ce marqueur, le caractère transgressif de la proposition de l :

[19] Madame B. rappelle que les périodes d'examen sont : [...]
 Madame U. proteste contre ces propositions qui ne permettent pas de préparer un cours nouveau en recommençant le 7 octobre. Elle regrette le manque de consultation en commission des études.
 Madame B. rappelle les engagements pris lors de la commission des études.
 Monsieur P. croit qu'il s'agit d'un débat périmé depuis les décisions prises sur l'allongement de l'année universitaire.
 Madame U. refuse les discours moralisateurs au détriment de la qualité de la préparation d'une année universitaire.
 Monsieur L. rappelle qu'au moment des inscriptions, il faut des gens pour accueillir les étudiants. Il ne s'agit pas d'un discours moralisateur.
Pour Madame U., il est impensable d'accepter que l'année soit constamment écourtée pour faire plaisir à quelques-uns.
 Monsieur le Président répond qu'il s'agit de donner un enseignement décent aux étudiants (1985-01-14).

Synthèse et discussion

- 58 Au terme d'une exploration de la consistance morphosyntaxique d'un corpus de CR, nous avons dessiné une première esquisse des principales évolutions du genre en diachronie. Deux lignes de force, continues et progressives, sont perceptibles : l'évolution des modes de représentation du discours autre et le passage à une énonciation désobjectivée.
- 59 De 1970 à 1990, le compte rendu fait cohabiter différents modes de représentation du discours autre. À partir des années 2000, le discours indirect devient la forme dominante de représentation du discours autre. Impliquant une activité de reformulation des paroles de l, le régime du discours indirect s'accompagne d'une évolution très sensible des verbes introducteurs du discours autre et de la référenciation des objets du discours. Dès les années 2000, un mouvement de désinscription énonciative est amorcé : les noms humains collectifs et les nominalisations s'imposent, tout comme les constructions impersonnelles.
- 60 La décennie 2010, durant laquelle la rédaction des CR est confiée à des prestataires externes, marque un temps de ruptures : différents observables, parmi lesquels les connecteurs, le futur et le participe passé, suggèrent que le genre du compte rendu connaît une évolution profonde et soudaine. Le suremploi du couple futur/passé

composé semble être, en premier lieu, la trace d'une évolution des visées pragmatiques (représentées et effectives) du compte rendu. Le CR, chambre d'enregistrement des débats en cours dans l'institution, tend à se faire la chambre d'enregistrement de l'action passée, projetée et future. À mesure que serait réduite la part des réactions du conseil au profit d'une mise en relief d'informations relatives à l'action, le CR tendrait vers les modèles rédactionnels en vigueur dans l'entreprise. Dans le même temps, le CR devient également un lieu d'exhibition de la nature productive de l'université, ainsi que le suggèrent différentes entrées d'analyse convergentes (nominalisations, verbes suremployés).

- 61 Les ruptures observées à partir de 2010 semblent être corrélées à deux facteurs principaux : la professionnalisation de l'écriture du CR liée à l'évolution socio-professionnelle des scripteurs, l'évolution de l'institution universitaire et des idéologies qui la déterminent comme sujet (et objet) de discours. On retiendra que c'est seulement quelques années après l'adoption de la Loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) que le CR connaît une évolution profonde de sa textualité. Il devient, durant la décennie 2010, un lieu de mise en visibilité de l'action que l'université produit, projette ou décide, et met en relief une conception fonctionnelle de l'institution. Coalisant des collectifs construits sur la base d'une action à mener (*chercher, enseigner, gouverner, administrer, organiser*), l'institution prend corps au détriment de l'individualité de ses acteurs.
- 62 Concernant l'atténuation de la conflictualité dans les CR, l'invisibilisation des antagonismes et des passions qui parcourent la communauté universitaire apparaît engagée dès les années 2000, à en juger par un premier faisceau d'indices qu'il convient de compléter. L'étude des connecteurs médiatifs, permettant de mettre à distance les opinions polémiques ou de coder le conflit, constitue un premier axe de travail à développer pour confirmer la tendance à l'atténuation de la conflictualité qui s'est esquissée durant cette première exploration. Un deuxième axe de travail concerne les variations de représentation du discours autre en fonction de l'identité de l. En effet, à plusieurs reprises dans cette contribution, on aura repéré que le statut présidentiel de l paraît source de variations, notamment dans l'emploi des verbes d'affect positif et des connecteurs concessifs. Ouvrant la voie à une étude interrogeant l'éthos présidentiel construit dans les CR, cette perspective implique, sur le plan méthodologique, une annotation fine des séquences de représentation du discours autre.

NOTES

1. L'université de Nanterre fait appel aux services de la société Ubiquis de 2013 à 2017, puis à ceux de la société H2COM (voir Cormier, *ici*, p. 17).
2. Site de la société Ubiquis (<https://www.ubiquis.com/fr/services/redaction/>)
3. Une enquête reste à mener pour connaître notamment la formation, le niveau d'études des rédacteurs, ainsi que le type de contrat qui les lie à l'agence, l'existence de pratiques de suivi d'un organisme-commanditaire par un même rédacteur ou roulement des rédacteurs en fonction du calendrier des disponibilités, etc.

4. En raison du caractère discontinu et variable de l'espacement temporel entre les textes de notre corpus, nous ne mobiliserons pas les techniques d'analyse factorielle des correspondances traditionnellement investies pour l'étude des séries textuelles chronologiques (Salem, 1988).
5. L'analyse des spécificités permet de dégager un indice attestant d'un excédent ou d'un déficit d'emploi d'une forme dans une partie du corpus par rapport aux autres. Attestant d'un écart à la norme endogène au corpus, l'indice de spécificité (Lafon, 1980) est obtenu à partir d'un calcul croisant quatre ordres de grandeurs : la taille de la partie (t), la taille du corpus (T), la fréquence d'emploi de la forme (f), la fréquence totale d'emploi de la forme dans le corpus (F).
6. Mandats portés par huit présidents et deux présidentes : René RÉMOND (1971-1976), Jean-Maurice VERDIER (1976-1981), Carol HEITZ (1981-1983), Michel IMBERTY (1983-1988), Paul LARIVAILLE (1988-1993), Jean-François DENEUX (1993-1994), Michel IMBERTY (1994-1997), Françoise RENVERSEZ (1997-1998), André LEGRAND (1998-2003), Olivier AUDÉOUD (2003-2008), Bernadette MADEUF (2008-2012), Jean-François BALAUDÉ (2012–2020).
7. Étiquetage assuré par Treetagger. Lien : <http://cental.fltr.ucl.ac.be/treetagger/>
8. Un suremploi significatif est sanctionné par un indice de spécificité égal ou supérieur à 2. Un indice de spécificité de 2 signifie que la forme considérée avait moins d'une chance sur 100 d'apparaître avec une fréquence aussi élevée dans la partition étudiée. Dans l'intervalle compris entre 2 et -2, un indice de spécificité est « non significatif ». Un indice de 1 signifie en effet que la forme étudiée avait moins d'une chance sur 10 d'apparaître avec une fréquence aussi élevée dans la partie étudiée.
9. Voir notamment, pour les corpus littéraires, Brunet (1981), pour les corpus politiques, Labbé et Monière (2008).
10. On consultera par exemple : Elisabeth Rochefort, 2014, « Clé 4. Rédiger un compte-rendu ou une note », in *Les 5 clés des écrits professionnels efficaces*, Paris, Dunod, 73-86.
11. Ce type d'analyse est un exemple des possibilités offertes par une annotation fine de la représentation du discours autre mise en œuvre dans le cadre du projet ArchivU. On voit ici tout l'intérêt d'une annotation précisant, non seulement la modalité de représentation sélectionnée, mais également les caractéristiques de chaque locuteur source (statut, fonction, genre).
12. On notera que les acronymes, sous-employés en 1970 (-3.8) et 1980 (-19.1), sont suremployés en 1990 (+6.4) et 2000 (+5.7), pour présenter un profil non significatif en 2010.
13. Voir notamment Gobin (2019).
14. En nous inspirant d'une proposition d'E. Brunet (1981), nous avons recherché les lemmes se finissant par les suffixes -tion ; -isme ; -ance ; -ence ; -té ; -ment ; -ie. La liste des résultats obtenus, nécessairement bruitée, a ensuite été manuellement nettoyée pour ne conserver que les noms porteurs d'un trait abstrait, puis transformée en matrice lexicale.
15. Cette donnée a été obtenue à partir d'une requête interrogeant la désinence (s/x) des formes graphiques correspondant à des noms communs.
16. L'interprétabilité du profil du présent nous semble entravée par la pluralité des valeurs du présent. Une annotation linguistique fine de chaque valeur du présent conditionne l'exploitabilité des prises de mesure textométrique, notamment déployées pour infirmer/ confirmer l'hypothèse d'une tendance croissante à l'utilisation d'énoncés génériques.
17. Les indices de spécificité du patron être + participe passé sont déficitaires en 1970 (-14,4), 1980 (-38,4), 1990 (-2,7), non significatifs en 2000 (-0,4) pour être très significativement excédentaires en 2010 (+44,2).
18. Liste des verbes au futur suremployés en 2010 par rapport aux autres parties du corpus classés par ordre décroissant : être, devoir, convenir, permettre, constituer, convenir, disposer, poursuivre, nécessiter, agir, élever, prononcer, rester, créer, travailler, continuer, payer, accompagner, engendrer, aller, aider.
19. On remarquera le profil distributionnel tout à fait remarquable de cette structure en diachronie : sur les 104 occurrences de la structure, 86 se concentrent en 2010, pour un indice de

spécificité de 11,7. Dans toutes les autres partitions du corpus, la structure atteste d'un profil déficitaire.

20. Voir par exemple Bêlorgey P., 2019, *La boîte à outils de la gestion du temps*, Paris, Dunod, ou Gillet-Goinard F. & L. Maimi, 2020, *La boîte à outils pour animer vos réunions*, Paris, Dunod.

21. On remarquera que le connecteur « d'autre part » tend à être utilisé dans les CR sans être précédé du connecteur ouvrant « d'une part » pour fonctionner comme un additif ; nous l'avons donc intégré à cette dernière catégorie et non à celle des connecteurs linéaires.

22. Sur l'importance croissant de l'enjeu de lisibilité dans la littérature grise, voir Née & Lehmann (ici).

23. Sur la base de la pluralité de ces interprétations possibles, l'éthos construit en discours pourrait tout autant être attribué à la responsabilité de L que de l et, dans ce dernier cas de figure, correspondre à la construction d'une image de soi. Dans les deux cas, l'éthos est construit en réaction à un éthos prédiscursif (Amossy, 2010) de l tel que se le représentent l ou L.

RÉSUMÉS

Cet article propose une exploration textométrique d'un corpus longitudinal de comptes rendus de réunions de l'université de Nanterre. L'objectif poursuivi est double : il s'agit d'identifier les observables morphosyntaxiques qui attestent de variations fortes en diachronie et d'en dégager une esquisse de chronologisation des temps forts d'évolution du genre. Cette étude aboutit à identifier les tendances fortes à l'origine d'un découpage en deux périodes distinctes (1970-1990 et 2000-2010), puis la singularité de la décennie 2010, marquant un temps de ruptures dans la textualité du genre.

This article proposes a textometric exploration of a longitudinal corpus of meeting minutes from the University of Nanterre. Our aim is to identify morphosyntactic observables that present strong variations in diachrony and to draw a chronological outline of the evolution of the discourse genre. This study leads to the identification of the strong tendencies at the origin of a division into two distinct periods (1970-1990 and 2000-2010) and the singularity of the decade 2010, marking a time of rupture in the textuality of the genre.

INDEX

Keywords : textometry, morphosyntax, meeting minutes, diachrony, discourse genre

Mots-clés : textométrie, morphosyntaxe, compte rendu, diachronie, genre

AUTEURS

VIRGINIE LETHIER

ELLIADD — Université de Franche-Comté

ILAINE WANG

ERTIM — Inalco